

Module I1: Stage de contremaître forestier

Description du module	
Collaborateurs techniques	Urs Moser / François Sandmeier / Rolf Dürig
Version	2
Date	31.10.2013, approuvé par la CAQ Forêt le 05.11.2013
Titre	I1 – Stage de contremaître forestier
Prérequis	CFC de forestier-bûcheron ou formation équivalente et au moins un an de pratique professionnelle après le CFC. Souhaitables: participation préalable à tous les modules obligatoires de la formation de contremaître forestier ou compétences équivalentes.
Compétences enseignées	Dans une exploitation forestière ou une entreprise de travaux forestiers, assumer de manière autonome les responsabilités essentielles du contremaître forestier (préparation du travail, organisation, conduite de collaborateurs et d'équipes, évaluation des travaux réalisés et encadrement des apprenants), dans les différents domaines: récolte du bois, soins à la jeune forêt et aux biotopes, ouvrages forestiers, entretien des moyens techniques.
Contrôle des compétences	Pour réussir le stage, il faut présenter les documents suivants: <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déclaration du candidat certifiant qu'il a accompli son stage en fonction de contremaître forestier (durée: du au) ➤ Attestation de l'entreprise de stage et rapport du formateur ➤ Rapport sur la visite mutuelle (partenariat formatif) ➤ Rapport de stage: deux dossiers simples, l'un sur une séance d'équipe et l'autre sur un entretien d'évaluation d'un collaborateur: préparation, réalisation, évaluation, suivi des décisions.
Niveau	3 (selon ModuQua) – 5 (selon CEC)
Cadre du stage et activités conseillées pour l'intégration et l'approfondissement des compétences de base du contremaître forestier	<p>Au cours du stage, le futur contremaître forestier doit pouvoir approfondir et intégrer une gamme aussi large et représentative que possible des compétences énumérées dans le profil de qualification. Ces compétences sont décrites en détail dans l'annexe 1 de la directive d'application du règlement d'examen.</p> <p>Aux termes du profil de qualification, ceci concerne les tâches transversales suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser les travaux pour les différents domaines d'activité de l'entreprise. ➤ Diriger l'équipe et les collaborateurs dans le processus de travail ➤ Evaluer les travaux effectués et les résultats obtenus ➤ Organiser et dispenser la formation des apprentis et les encadrer <p>Le contremaître forestier assume ces tâches transversales (organisation, conduite et collaboration, direction et supervision, évaluation) dans les domaines suivants en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ récolte du bois ➤ soins à la jeune forêt et aux biotopes ➤ ouvrages forestiers ➤ entretien de l'équipement et des infrastructures de l'entreprise. <p>Le stage est centré sur la résolution de tâches concrètes dans le processus de travail de l'entreprise. Ce faisant, les compétences développées dans les modules sont intégrées entre elles en situation, consolidées et soumises à une réflexion critique.</p> <p><u>N.B.</u> C'est aussi pendant le stage que le candidat effectue le travail de mémoire exigé pour l'examen professionnel (épreuve 1) et les travaux préparatoires de l'épreuve 2. Les consignes à ce sujet sont précisées dans le règlement d'examen et sa directive d'application.</p>
Entreprise de stage et durée du stage	Le stage a lieu dans une entreprise reconnue par le prestataire du module. Ce peut être l'entreprise où travaille le candidat, ou une autre. Le stage est conçu selon l'orientation objectifs-résultats. Il doit durer au moins 3

Module I1: Stage de contremaître forestier

	mois.	
Encadrement pendant la formation	Par le maître d'apprentissage de l'entreprise de stage. Un appui supplémentaire peut être demandé par l'entremise du prestataire de module.	
Partenariat formatif	<p>En cours de stage, deux candidats contremaîtres forestiers effectuent chacun une visite du stage de l'autre avec les buts suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et échange d'expériences sur l'organisation de l'entreprise, la fonction et les tâches du contremaître forestier. • Présence lors de la donnée des instructions de travail à un collaborateur ou lors d'une discussion en équipe, et commentaires à ce sujet. • Echange d'expériences sur le déroulement du stage et sur d'éventuels problèmes (qu'est-ce qui marche bien, qu'est-ce qui croche?). • Discussion sur un sujet professionnel choisi par les candidats. 	
Reconnaissance	Condition d'admission à l'examen professionnel de contremaître forestier.	
Offre du module sous cette forme	10 ans	Validité du certificat de compétence 5 ans après l'achèvement du stage